

PASSAGE

Rapport du Canada sur l'interdiction des mines terrestres

Printemps 2000
numéro 11



CONTENU

L'action antimines sur la scène publique	2
Étudiants : apprentissage pratique	5
Les jeunes multiplient leurs efforts	6
Les organismes caritatifs appuient l'action antimines	7

ÉGALEMENT...

Les leçons du Kosovo	9
Engagement croissant en Colombie	11
États-Unis : point de mire sur les « primaires »	14

NUMÉRO SPÉCIAL

Soutenir l'effort canadien

Une poignée de mains royale à l'exposition « Interdisons les mines terrestres 99 »



Department of Foreign Affairs and International Trade

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Canada



RESSOURCES

On peut commander les documents du MAECI en composant l'un des numéros suivants :

Tél. : (613) 944-4000
ou 1-800-267-8376

Télécopieur : (613) 996-9709

Pour obtenir les documents venant d'autres sources, veuillez signaler les numéros indiqués ci-dessous.

Sauf indication contraire, tous les documents sont disponibles en français et en anglais. Les publications du MAECI sur l'action contre les mines sont également accessibles au site web du ministère : www.mines.gc.ca

L'interdiction complète des mines terrestres; le Canada et la crise mondiale des mines antipersonnel; questions fréquemment posées sur la crise des mines antipersonnel.*

Brefs articles d'information sur le Processus d'Ottawa; **MAECI**

À pas mesurés : évaluation des progrès mondiaux en matière d'action contre les mines.

Rapport diffusé en mai 1999 à l'occasion de la première réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines, à Maputo, Mozambique; **MAECI**

Trousse d'information.

Comprend les documents ci-dessus signalés par un astérisque (*), le numéro le plus récent de Passage, une liste des pays qui ont signé ou ratifié la Convention d'Ottawa et une déclaration du ministre des Affaires étrangères; **MAECI**

L'interdiction des mines antipersonnel : explication du Traité d'Ottawa.

Comité international de la Croix-Rouge, tél. : (613) 740-1949; télécopieur : (613) 740-1911

*Texte de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (la Convention d'Ottawa). Disponible dans les six langues de l'ONU; **MAECI***

Documents électroniques

Vidéo

L'interdiction, une réalité prochaine
Vidéo de 8 minutes, disponible en anglais, en français, en arabe et en portugais; **MAECI**

Un pas à la fois

Documentaire de 24 minutes; les droits de diffusion internationaux pour la production d'images d'archives ont été obtenus; les droits pour la télédiffusion peuvent être versés aux ONG; disponible en français, en anglais, en russe et en espagnol; **MAECI**



CD-ROM

*Interdisons les mines terrestres! Le Processus d'Ottawa et le mouvement international pour interdire les mines terrestres; **MAECI***

Sites Web

Passage, MAECI : www.mines.gc.ca

Action Mines Canada : www.minesactioncanada.com

Campagne internationale pour interdire les mines : www.icbl.org

Comité international de la Croix-Rouge : www.icrc.org



Conseil Équilibrio pour le MAECI

Du nouveau

Le site comprend maintenant le *Guide d'action sur les mines*, un nouvel outil destiné aux enseignants, aux étudiants et aux militants et offrant des leçons, des liens et des activités qui se rapportent à l'action antimines et à l'impact des mines dans le monde, au Processus d'Ottawa et au traité d'interdiction des mines.

Documents imprimés

Nouveauté *Après la terreur, l'espoir. Rapport sur le Fonds canadien contre les mines, 1998-1999.* Premier rapport annuel sur les activités du gouvernement canadien dans le cadre du Fonds canadien contre les mines; **MAECI**

Rapport d'étape bimensuel.* **MAECI** (3 pages)

PASSAGE

RAPPORT DU CANADA SUR L'INTERDICTION DES MINES TERRESTRES

Printemps 2000, numéro 11

Passage est publié tous les trimestres par l'Équipe d'action contre les mines du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

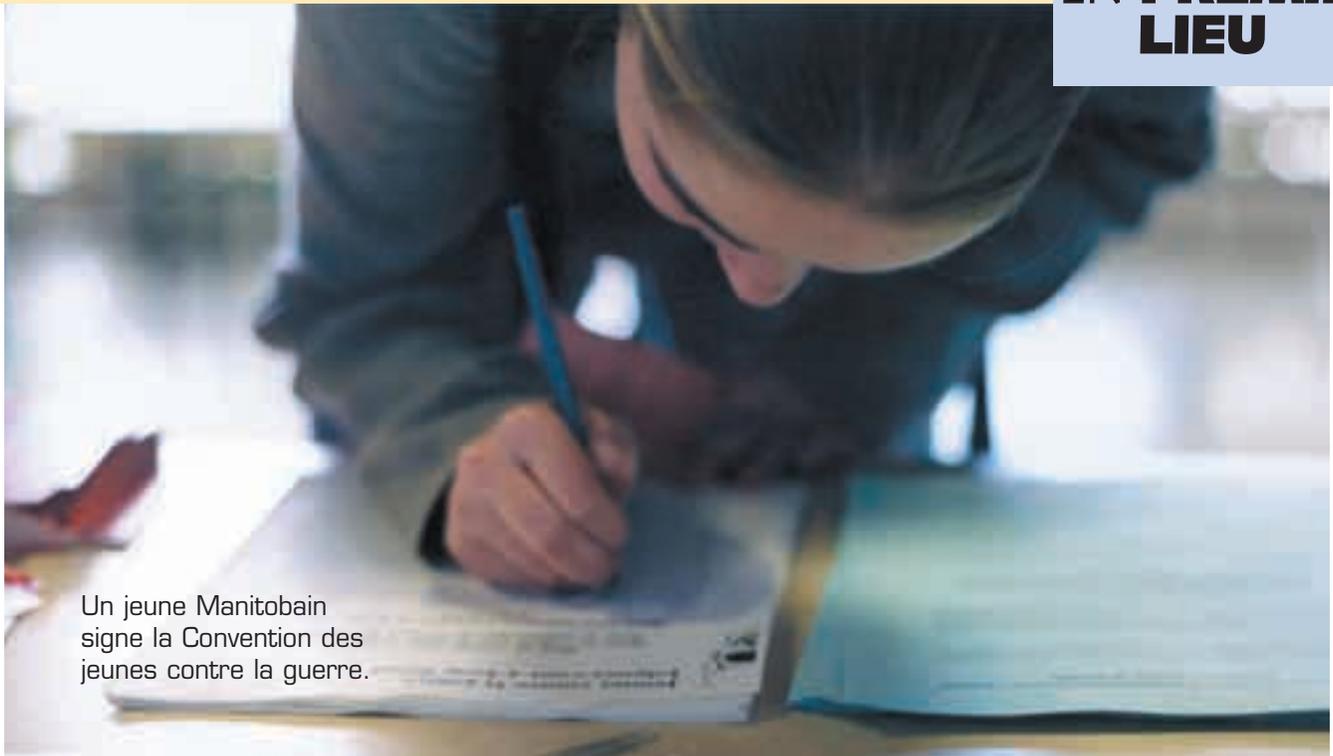
Les organismes gouvernementaux et les ONG qui participent à la campagne contre les mines sont invités à soumettre des textes. Les articles devraient avoir au plus 400 mots; la rédaction se réserve le droit de condenser et d'adapter les articles au besoin. Les photos doivent être accompagnées de légendes et être d'assez bonne qualité pour pouvoir être imprimées.

SVP expédier les textes et les photos, ainsi que vos paramètres, à l'adresse suivante :

Sensibilisation et communications
Équipe d'action contre les mines (ILX)
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario), Canada K1A 0G2
Télécopieur : (613) 944-2501

Photo de couverture : ARCHIVES DE LA PC (Adrian Wyld)
De gauche à droite : Ray James (Med-Eng Systems), le sénateur américain Patrick Leahy, le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy et la Reine Noor.



Un jeune Manitobain
signe la Convention des
jeunes contre la guerre.

Daryl Toews

L'action antimines : les Canadiens n'hésitent pas

Qu'est-ce que les mines terrestres ont à voir avec un pays nordique fortuné qui n'a connu aucun conflit armé en 133 ans de souveraineté nationale? Pourquoi les Canadiens devraient-ils se sentir concernés par une crise qui semble se dérouler à des années-lumière d'ici et, tout particulièrement, par une crise qui n'avance qu'au ralenti, ne faisant que quelques victimes à la fois mais sans être ponctuée par les découvertes de charniers qui font les manchettes?

Ayant prêté le nom de leur capitale nationale à la Convention qui interdit les mines terrestres, les Canadiens pourraient à bon droit se sentir justifiés de croire qu'ils ont déjà fait leur part. La Convention d'Ottawa, dont on célébrera en mars le premier anniversaire de l'entrée en vigueur, a reçu des appuis de toute part. S'il suffisait qu'un traité rallie l'opinion de la majorité des êtres humains pour déminer les champs et les routes, le problème serait déjà résolu.

La réalité est tout autre. Des millions de personnes restent

exposées au risque que posent quotidiennement ces engins meurtriers, qui continuent de tuer ou mutiler les civils alors que les combattants qui étaient leurs cibles véritables sont retournés chez eux depuis longtemps. L'ampleur du problème est telle qu'il faudra un plusieurs années d'efforts soutenus avant d'en venir à bout.

Quel est donc cet engagement soutenu dont il est question ici? C'est l'étincelle qui allume d'innombrables bougies, l'engagement d'une personne qui informe les autres et les incite à agir, la transformation de milliers d'individus concernés en une communauté de militants engagés.

Ce numéro de *Passage* salue les efforts déployés par les Canadiens pour maintenir l'élan, pour faire en sorte que les premiers pas audacieux et bien intentionnés que nous avons faits vont maintenant nous mener à notre destination, c'est-à-dire à l'élimination totale des mines terrestres, qui cesseront alors de faire de nouvelles victimes. Les

personnalités politiques et les diplomates ont certes contribué à amener d'autres pays à adhérer à la Convention, mais comme Jody Williams, lauréate du Prix Nobel de la paix, l'a souligné lors d'une récente visite à Ottawa, la campagne est issue des actions de gens ordinaires et ce sont des gens ordinaires qui la mèneront à son terme.

Tant au Canada qu'à l'étranger, les Canadiens multiplient leurs démarches en vue de faire en sorte que l'esprit de la Convention d'Ottawa se concrétise en une action soutenue. Vous ferez la connaissance dans ce numéro d'élèves du secondaire qui fabriquent des trousseaux pour béquilles, de riches bienfaiteurs qui font des dons à des organismes caritatifs engagés dans la lutte antimines, de Jeunes Ambassadeurs qui recueillent des fonds et sensibilisent le public dans le cadre du programme « Dansons pour vaincre la peur », et de néo-Canadiens qui s'efforcent d'apporter des solutions aux problèmes posés par les mines terrestres dans leur pays d'origine. Tous sont unis par un sentiment commun de décence si typique des Canadiens, par le désir de faire ce qu'il faut.

Et, plus des efforts tels que les leurs se multiplient, plus il deviendra possible de mettre fin à la crise des mines terrestres. 

LA FOIRE « INTERDISONS LES MINES TERRESTRES 99 »

Les 2 et 3 décembre 1999, le Pavillon Aberdeen au Parc Lansdowne d'Ottawa, mieux connu pour ses foires de bétail, s'est transformé temporairement en un lieu d'exposition sur l'action antimines. Cet événement a réuni certains des militants les mieux connus de la campagne pour interdire les mines, mais aussi beaucoup de personnes qui participent au travail concret et dangereux qu'est le déminage et

La Croix-Rouge à l'œuvre dans un champ de mines.

qui aident les victimes et les communautés où elles vivent.

Pendant deux jours, le public a pu rencontrer divers acteurs de la lutte mondiale contre les mines, depuis des entreprises qui offrent du matériel ou des services – le fabricant de vêtements de protection Med-Eng Canada et les dresseurs de chiens de Notra Systems, par exemple – jusqu'à des organismes de déminage tels que Wolf's Flat (Alberta) et le Canadian International Demining Centre (Nouvelle-Écosse). Des organisations qui œuvrent auprès des victimes, comme Vision mondiale et la Croix-Rouge canadienne, étaient également présentes pour expliquer ce qu'elles savent des répercussions qu'ont les mines terrestres sur les populations locales. Des promoteurs de

l'interdiction des mines, comme Action Mines Canada et le Programme des Jeunes Ambassadeurs pour l'action contre les mines antipersonnel, étaient également présents afin d'expliquer aux gens comment ils pouvaient prendre part au mouvement.

D'après Paul Hannon, directeur général d'Action Mines Canada, un des organisateurs de la foire « Interdisons les mines terrestres 99 », celle-ci a permis de faire comprendre la réalité des mines terrestres à des personnes qui, normalement, ne sont pas exposées à leurs effets destructeurs. « Nous avons pu réunir un grand nombre de personnes qui jouent un rôle crucial dans la lutte contre ces armes terribles, et nous avons en même temps donné à Monsieur et Madame Toulemonde la possibilité de se familiariser avec ce problème. »

Ray James (Med-Eng Systems) et le capitaine Al Jensen.



L'activité principale de l'exposition était la tournée d'un village miné reconstitué, au cours de laquelle des spécialistes du déminage venus de l'Angola, de la Bosnie et du Mozambique faisaient la démonstration de leur travail ardu. On invitait les visiteurs, au nombre desquels se trouvaient des élèves de plusieurs écoles de la région, à se mettre à la place de villageois qui, au lendemain d'un conflit, rentrent chez eux et constatent que leur village est miné. Après avoir assisté à une courte pièce où les protagonistes décident de déployer des mines terrestres pour des motifs militaires, les participants prenaient part à une séance d'information afin de se préparer à retourner dans leur village miné. Ils assistaient à la simulation d'un accident provoqué par une mine, à une opération de secours et au travail de détection des démineurs de l'organisme Norwegian People's Aid, qui utilisent des chiens renifleurs spécialement entraînés. Des bénévoles de la Croix-Rouge demandaient ensuite aux participants de faire part de leurs impressions au sujet des effets de l'explosion des mines sur les victimes et des problèmes posés par le traitement des blessures.

Les Jeunes Ambassadeurs pour l'action contre les mines antipersonnel ont participé à l'organisation des visites, accompagnant les visiteurs tout au long de chaque tournée et décrivant l'expérience typique des habitants d'un village miné.

Selon la Jeune Ambassadrice Jennifer Brammer, la simulation permettait aux visiteurs de s'identifier à une situation qu'il leur est difficile de saisir dans leur vie quotidienne. « Un des grands défis qui se posent lorsqu'on travaille avec le public, c'est d'expliquer pourquoi ce problème nous concerne tous, même s'il ne nous touche pas directement. Ces visites ont permis aux gens de faire appel à leur imagination et de se sentir plus près des victimes et des survivants des mines terrestres. »



D'autres activités ont permis aux visiteurs d'en apprendre davantage sur la question des mines, notamment une exploration multimédia au « cybercentre », un mini-festival de cinéma et des conférences prononcées par des personnalités invitées.

Divers experts ont souligné l'importance de la Convention d'Ottawa et la nécessité de veiller à ce qu'elle soit respectée. La Reine Noor de Jordanie, le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy, le sénateur américain Patrick Leahy et la lauréate du Prix Nobel de la paix Jody Williams ont parlé du message de la Convention deux ans après sa signature à Ottawa.

Jody Williams a invité les personnes présentes à s'investir dans cette lutte : « Il ne suffit pas de vous intéresser à la question, a-t-elle dit. Il faut passer à l'action. »

Le Reine Noor, présidente honoraire du réseau des survivants de mines (Landmine Survivors Network), a évoqué avec émotion le fait que la Jordanie n'a plus accès à certaines terres sacrées parce qu'elles sont infestées de mines. Elle a également parlé de sa récente visite au Vietnam, *suite à la page 4*



Doug Morrison (Notra Environmental Services) en compagnie d'un chien détecteur de mines.

« INTERDISONS LES MINES TERRESTRES 99 »

– suite de la page 3

où elle est allée rencontrer des survivants et des militants de l'action antimines.

La présence de personnalités bien connues, celle des démineurs portant leurs vêtements de protection et des chiens entraînés à la détection de mines, conjuguée aux présentations colorées faites par les partisans de l'interdiction des mines, a attiré de nombreux représentants de la presse locale et nationale. David Pardoe, de la Croix-Rouge canadienne, s'est dit surpris par la qualité et la quantité des reportages : « La couverture médiatique a été d'excellente qualité et n'a pas succombé au syndrome de "l'histoire ressassée", comme nous le redoutions tous. Je pense que nous

avons vraiment réussi à rejoindre un vaste auditoire grâce à la presse écrite, à la radio et à la télévision. »

« Interdisons les mines terrestres 99 » était le fruit de la collaboration d'Action Mines Canada, de l'Équipe de l'action antimines du MAECI et de la Croix-Rouge canadienne.



Mike Pinder

La Jeune Ambassadrice Carla Potts contribue à l'action antimines.



Démineurs de NPA à l'œuvre.

Le Fonds d'action contre les mines terrestres fait don de 30 000 \$ au CIDC

Les dons publics au Fonds canadien d'action contre les mines terrestres (FCMT) portent fruit car le FCMT vient de verser sa première contribution à un projet d'action antimines.

Le 3 décembre 1999, on a annoncé que le FCMT ferait don de 30 000 dollars au Canadian International Demining Centre (CIDC), un organisme à but lucratif spécialisé dans le déminage.

Cette somme servira à acheter deux chiens détecteurs de mines et à financer la première étape de leur dressage. On fait de plus en plus appel aux chiens renifleurs dans les opérations de déminage afin de réduire les secteurs et de gagner en

efficacité.

Les chiens du CIDC sont actuellement utilisés dans des opérations de déminage menées en Bosnie-Herzégovine grâce à l'aide de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

« Les Canadiens ont tout à fait raison d'être fiers de leur apport aux

opérations de déminage menées à travers le monde, affirme le président du conseil du CIDC, Irving Schwartz. Le CIDC est reconnaissant de pouvoir dresser deux chiens qui serviront cette grande cause. »

Le FCMT est un compte spécial créé en 1998 par le MAECI et Action Mines Canada pour recueillir les dons faits par le public en vue de financer des projets d'action antimines sur le terrain. Les fonds obtenus jusqu'à présent comprennent les recettes de « Dansons pour vaincre la peur » et d'autres activités du Programme des Jeunes Ambassadeurs, ainsi que des sommes recueillies lors des Jeux panaméricains de Winnipeg en 1999 et les contributions de donateurs individuels.



Mike Pinder

De gauche à droite : Madame Adrienne Clarkson, gouverneur général, la Reine Noor de Jordanie, le Premier ministre Jean Chrétien, M. John Ralston Saul et Mme Aline Chrétien à Rideau Hall.

La Fondation finance des opérations de déminage au Nicaragua

La Fondation canadienne contre les mines terrestres antipersonnel, organisme caritatif privé créé dernièrement, a annoncé sa première contribution financière importante. La Fondation a en effet consacré 100 000 dollars US à un programme de déminage des ponts au Nicaragua qui reçoit également un appui financier de l'Organisation des États américains (OEA).

La Fondation prévoit annoncer le financement d'autres projets de déminage après la réunion de son conseil d'administration en avril.

Le 3 décembre 1999, Leurs Excellences Adrienne Clarkson et John Ralston Saul ont offert un dîner à Rideau Hall pour célébrer la création de la Fondation. Sa Majesté la Reine Noor de Jordanie était l'invitée d'honneur.

Les membres fondateurs se sont réunis pour célébrer la création de la Fondation et le deuxième anniversaire de la cérémonie de signature de la Convention d'Ottawa en compagnie du Premier ministre Jean Chrétien et de Madame Aline Chrétien, des ministres Lloyd Axworthy (MAECI), Maria Minna (ACDI) et Art Eggleton (Défense nationale), ainsi que de représentants de nombreuses organisations canadiennes et internationales engagées dans l'action contre les mines.

Pour de plus amples renseignements au sujet de la Fondation, on voudra bien communiquer avec la Fondation canadienne contre les mines terrestres antipersonnel, 2 rue Lombard, pièce 302, Toronto (Ontario) M5C 1M1; tél. : (416) 365-9461; téléc. : (416) 365-7109; courriel : info@canadianlandmine.com; site Web : www.canadianlandmine.com

— Fondation canadienne contre les mines terrestres antipersonnel



Margaret Murray/Edlyn Kennels

Le ministre Axworthy et Irving Schwartz, le président du conseil de CIDC, avec le meilleur ami de l'homme.

JEUNES AMBASSADEURS : La mobilisation des Canadiens et l'action outré-frontières

Cette année, les Jeunes Ambassadeurs pour l'action contre les mines antipersonnel continuent de manifester leur détermination à poursuivre l'objectif du programme, qui est de mettre en place une action communautaire durable au Canada, afin de soutenir le mouvement mondial visant à mettre fin aux souffrances causées par les mines terrestres.

Depuis septembre 1999, près de 90 nouveaux bénévoles ont été formés et des dizaines de manifestations ont été organisées. Voici un bref aperçu des activités des Jeunes Ambassadeurs.

À Edmonton, Nancy Ingram a aidé les élèves de l'école secondaire Holy Trinity à organiser des activités pour une journée de sensibilisation aux mines. L'école a ensuite décidé de recueillir 10 000 dollars pour soutenir l'action antimines. Jackie Hansen a aidé une école de Vancouver à créer un jeu interactif sur parquet. Rochelle Johnston a lancé le programme à Toronto parallèlement aux célébrations du Jour du souvenir. Et Darryl Toews de Winnipeg a préparé à l'intention des étudiants un champ de mines expérimental sur un parcours de 10

Darryl Toews guide des étudiants dans une marche de sensibilisation aux mines.

kilomètres.

Carla Potts a organisé une journée d'information sur l'action antimines à l'intention de bénévoles d'Ottawa. Les Jeunes Ambassadrices de Québec et de Montréal, Violaine Des Rosiers et Mélanie Gagnon, ont représenté le Programme des Jeunes Ambassadeurs pour l'action contre les mines antipersonnel (PJAAM) au Sommet de la Francophonie, à Moncton. Plus de 1 000 personnes se sont arrêtées au stand des Jeunes Ambassadeurs au Village de la francophonie, où Mélanie et Violaine ont toutes deux donné de nombreuses entrevues aux médias.

En novembre, Violaine a organisé à Québec une grande exposition interactive sur les mines terrestres qui a remporté un succès remarquable, accueillant plus de 7 000 visiteurs.

Les Jeunes Ambassadeurs ont également joué un rôle clé dans le succès de l'exposition « Interdisons les mines terrestres 99 » organisée à Ottawa. En plus d'organiser les activités des bénévoles et les visites des étudiants, ils ont eu l'occasion de mettre la main à la pâte et de participer concrètement à la préparation des lieux. Puis, sans avoir vraiment le temps de souffler, ils se



Mélanie Gagnon

Violaine Des Rosiers (Programme des Jeunes Ambassadeurs) et Jill Olscamp (YMCA de Fredericton) au Village de la Francophonie.

sont embarqués directement dans une semaine de formation et d'évaluation.

D'autres manifestations fort intéressantes sont prévues dans toutes les régions dans le cadre du programme de cette année.

À l'Université Dalhousie se tiendra en février la première exposition sur l'action antimines organisée dans la région de l'Atlantique, grâce aux efforts de Jeune Ambassadrice de Halifax, Jennifer Brammer, qui travaille en collaboration avec des organismes établis sur le campus et avec des partenaires régionaux de l'action antimines afin de sensibiliser davantage le public à la crise créée par les mines et au rôle du Canada. Des ONG locales tiendront des stands à cette exposition, où il y aura aussi une démonstration de détection de mines, des experts conférenciers et des films.

Depuis le début de l'année, les Jeunes Ambassadeurs ont reçu de nombreuses invitations des États-Unis. Dernièrement, Darryl Toews a représenté le PJAAM au forum des candidats à la présidence des États-Unis et à l'atelier sur l'action antimines



qui ont eu lieu dans l'État de l'Iowa. Carla Potts se joindra à la mission canadienne à Chicago et au comité américain pour les réfugiés pour participer à « Focus on Hope », une activité menée auprès de cinq écoles de la région pour sensibiliser les élèves aux problèmes des réfugiés, y compris l'impact qu'ont sur eux les mines terrestres. Rochelle Johnston collaborera avec le consulat général du Canada à Buffalo pour mettre sur pied un programme de jumelage d'écoles entre des étudiants de l'Ontario et de l'État de New York.

Au cours des prochains mois, les Jeunes Ambassadeurs se prépareront, dans le cadre de leur stage, à se rendre dans une région touchée par les mines. Le Mozambique et la Bosnie figurent sur la liste.

Entre temps, tous s'affairent à des projets qui marqueront le deuxième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention d'Ottawa, le 1^{er} mars. Les manifestations prévues comprennent des services religieux, des journées de sensibilisation aux mines terrestres, des collectes de fonds sur le thème « Dansons pour vaincre la peur » et quantité d'autres activités communautaires. Surveillez les médias locaux pour plus de détails!

L'année se terminera par des conférences régionales pour les jeunes qui auront lieu en mai et qui viseront à aider des jeunes de tout le pays qui souhaitent participer à l'action antimines à développer leurs capacités.

Pour de plus amples renseignements sur le programme, veuillez communiquer avec le Secrétariat du PJAAM au (613) 241-4141; courriel : ymaap@sympatico.ca

— Gail Zboch, gestionnaire de programme du PJAAM

Depuis septembre 1999, près de 90 nouveaux bénévoles ont été formés et des dizaines de manifestations diverses ont eu lieu.

DES OUTILS DE SURVIE : Des élèves d'Ottawa préparent des troussees pour béquilles

Des élèves de l'école secondaire Sir Wilfrid Laurier ont décidé de préparer des troussees pour béquilles à l'intention des victimes des mines terrestres.

Ces troussees, qui ont été mises au point par un entrepreneur d'Ottawa, Leonard Lee, propriétaire de Lee Valley Tools, sont en fait des boîtes en bois qui contiennent tous les outils nécessaires pour fabriquer une béquille en bois à partir de petits arbres ou de branches. Chaque

troussee contient une chignole, des mèches, un coussinet, une scie à métaux, une lame à bois adaptable sur la scie et un petit modèle de

béquille en bois.

Les troussees seront envoyées dans les pays où les blessures dues aux mines sont nombreuses et où l'environnement permet à la population locale de fabriquer des béquilles. La troussee a cet avantage qu'elle permet de fabriquer des béquilles sur mesure. Lorsque les béquilles deviennent trop petites, par exemple, il est possible d'en fabriquer d'autres et de donner les vieilles à quelqu'un d'autre.

Pour construire les boîtes, les organisateurs du projet ont obtenu que le fournisseur de bois d'œuvre d'Ottawa Waerhauser donne du bois, tandis que les branches utilisées pour fabriquer les mini-béquilles proviennent d'un terrain de golf construit dans les environs d'Ottawa.

Avec le concours des enseignants Iain Reid et Dave Rodger, la classe a produit plus de 100 boîtes et mini-béquilles. L'objectif est d'en avoir fabriqué 500 d'ici la fin de février ou le début de mars.

L'école se propose également de mettre au point une page Web sur cette troussee pour béquilles et d'organiser une « journée de compassion ». Les élèves fabriqueront leurs propres béquilles et les utiliseront pendant toute une journée.

Ce projet fait suite à l'intérêt manifesté récemment par l'école Sir Wilfrid Laurier envers les mines terrestres. C'est en effet dans cette école que le Programme national des Jeunes Ambassadeurs pour l'action contre les mines antipersonnel a été lancé à l'automne 1998.

Les organisateurs souhaitent que d'autres écoles participent au projet. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Dave Rodger au (613) 834-4500; courriel : david_rodger@ocdsb.edu.on.ca

— Dave Rodger, école secondaire Sir Wilfrid Laurier



Dave Rodger

Un étudiant de Sir Wilfrid Laurier avec une béquille confectionnée à l'aide de la troussee.

ACTION MINES CANADA : Nouveaux outils, nouveaux partenaires

Au début de décembre, Action Mines Canada (AMC) a lancé Landmine Monitor, une base de données accessible en direct qui se trouve à l'adresse suivante : www.lm-online.org Cet outil servira à surveiller l'application de la Convention d'Ottawa et son incidence sur la crise provoquée par les mines terrestres.

AMC apporte également son concours à l'organisation de la première conférence du groupe de travail sur les acteurs non étatiques de la Campagne internationale pour interdire les mines terrestres, qui sera consacrée au problème de l'utilisation des mines terrestres par des entités non étatiques, c'est-à-dire les groupes d'opposition armés. Bien que ceux-ci ne soient pas directement visés par la Convention de 1997, ce sont eux qui recourent le plus aux mines terrestres à l'heure actuelle. La conférence aura lieu en mars à Genève.

Au Canada, AMC continue d'informer les Canadiens au sujet des conséquences de l'utilisation des mines en participant au Programme des Jeunes Ambassadeurs pour l'action contre les mines antipersonnel

et d'autres programmes.

AMC appuie le travail d'un groupe dynamique, la Cambodian Association of Ottawa Valley, qui étend actuellement son travail d'information sur les mines terrestres à Montréal, Québec, Toronto et London. L'association organise des soirées d'information avec la communauté cambodienne du Canada afin de

symbole de la campagne contre les mines au Canada. Ce nouveau symbole servira à rappeler aux Canadiens que la bataille n'est pas encore gagnée. On continue en effet de se servir des mines et d'armes similaires, et les mines déjà déployées continuent de blesser les gens et d'appauvrir les populations locales dans de nombreux pays.

AMC continue d'informer les Canadiens au sujet de l'impact des mines dans le cadre de sa participation au Programme des Jeunes Ambassadeurs et d'autres programmes de ce genre.

parler du problème des mines au Cambodge.

AMC a également commencé à collaborer avec des organisations de Somaliens au Canada qui désirent discuter de la question des mines dans leur pays, un des plus touchés d'Afrique. En janvier, AMC et le Som-Can Institute for Research and Development ont organisé une réunion des dirigeants de la communauté somalo-canadienne qui était consacrée à cette question.

Le 1^{er} mars, avec le concours du groupe Jesuit Refugee Services in Cambodia, AMC dévoilera un nouveau

Pour appuyer le travail des ONG qui s'attaquent au problème des mines sur le terrain, AMC organisera en mars un deuxième atelier sur le renforcement des capacités à l'intention des ONG canadiennes qui participent aux opérations de déminage et aux secours aux victimes.

Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec Action Mines Canada, 1210-1 rue Nicholas, Ottawa (Ontario) K1N 7B7; tél. : (613) 241-3777; courriel : macinfo@web.net

— *Mary Foster, Action Mines Canada*



De gauche à droite : Ebyan Salah (Som-Can Institute for Research and Development), Saacdia Nuh (Somali Centre for Youth, Women and Development), Idil Salah (consultant), Rae McGrath (membre de la campagne internationale), Mary Foster (Action Mines Canada).

Kosovo : Réflexions sur un nouveau modèle de collaboration

Le lieutenant-colonel Normand Levert vient de rentrer d'une affectation de six mois au Kosovo à titre d'officier de liaison auprès de la KFOR, la force de maintien de la paix de l'OTAN, pour le Centre de coordination antimines (CCAM) de l'ONU à Pristina. Il fait part ici de ses observations sur la coordination du projet et sur l'apport du Canada à l'effort mondial déployé au Kosovo dans le cadre de sa collaboration avec le CCAM.

L'action antimines menée au Kosovo est sans doute sans précédent historique -- la capitulation serbe s'est produite peu après la première réunion des États parties à la Convention d'Ottawa. Le Kosovo est situé sur le flanc oriental de l'Europe et la crise qui l'a ravagé a fait les manchettes pendant plusieurs mois. À la première réunion des États parties, en mai 1999, les diplomates ont jugé qu'il fallait entreprendre rapidement une action antimines et que le Service d'action antimines des Nations Unies (UNMAS) devait être prêt à affronter des situations comme celle du Kosovo.

Les premières organisations de déminage humanitaire ont fait leur entrée au Kosovo sur les talons des soldats de maintien de la paix de la KFOR placés sous le commandement de l'OTAN. L'UNMAS, par l'entremise du Bureau des services d'appui aux projets (BSP) des Nations Unies, a envoyé une première équipe sur place à la mi-juin, afin de monter le Centre



Lenny Grogan et Dave Bruce (de l'entreprise Wolf's Flat Ordnance Disposal), à la recherche de mines chez un éleveur de porcs près de Pristina.

Mark O'Neill/Toronto Sun

de coordination antimines (CCAM) à Pristina, dans le cadre de l'Administration intérimaire de l'ONU au Kosovo (UNMIK). En plus de cofinancer la mission d'évaluation initiale de l'ONU, le Canada a détaché un officier qui devait assurer la liaison entre le CCAM et la KFOR. Je suis arrivé au Kosovo le 6 juillet 1999.

La contribution de la communauté internationale aux efforts de déminage humanitaire a été massive. Le CCAM en est venu à coordonner l'action de 17 groupes d'experts en déminage et en neutralisation des explosifs et munitions, depuis des équipes composées de deux hommes jusqu'à d'autres comprenant plus d'une centaine de personnes. En quelques mois, les organismes d'information et de

sensibilisation aux mines se sont multipliés au Kosovo, de sorte qu'en septembre, un grand nombre de projets de sensibilisation se déroulaient simultanément.

Habituellement, un centre d'action antimines *contrôle* les interventions au nom des autorités nationales sur un territoire donné. La situation au Kosovo exigeait toutefois une nouvelle approche. Les organismes de déminage étaient trop nombreux pour que le personnel peu nombreux du CCAM puisse exercer un contrôle efficace. C'est pourquoi il a été décidé de créer un centre chargé de *coordonner* l'action antimines. Celui-ci avait essentiellement pour mission d'établir les principes et l'orientation d'ensemble, d'agrèer les groupes d'action antimines humanitaire et de veiller à la gestion des interventions à l'échelle régionale, plus près des besoins réels.

On a pu faciliter la coordination entre les principaux acteurs présents au Kosovo (KFOR, UNMIK et ONG) en ayant recours à des lignes de démarcation communes, c'est-à-dire à celles qui délimitent les différentes régions du territoire, ce qui a permis d'établir la concordance entre les secteurs de responsabilité des forces armées

suite à la page 10

Deuxième année de l'action antimines

Le Canada définit actuellement les volets de la deuxième année de son programme pour le Kosovo, à savoir :

- le soutien au CCAM;
- le déminage non urgent;
- la sensibilisation au danger des mines;
- l'aide aux victimes.

Yémen : Des mesures concrètes pour satisfaire aux obligations de la Convention

Le Yémen, un des plus fervents partisans du Processus d'Ottawa, a été le premier pays du Moyen Orient à signer et ratifier la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Ce pays a nettement manifesté son engagement envers l'action antimines et fait preuve de leadership dans ce domaine.

Plus de 100 000 mines ont été

posées au Sud-Yémen pendant la guerre civile de 1994, surtout dans les zones habitées proches d'Aden. En outre, plusieurs milliers de mines restent enfouies dans diverses régions du pays, héritage de conflits antérieurs. D'après des sources gouvernementales, 30 % des secteurs infestés de mines ont été déminés et 42 000 mines stockées ont été

détruites.

Deux groupes importants s'occupent du déminage au Yémen. L'unité de déminage dirigée par le service du génie du ministère de la défense participe au déminage depuis de nombreuses années. On lui a récemment donné le mandat de poursuivre ses opérations sous les auspices du nouveau Centre de déminage national, largement financé par les États-Unis.

Le Canada et les États-Unis sont les deux principaux pays donateurs dans le domaine de l'action antimines au Yémen. Le Canada a notamment fourni des vêtements de protection pour les démineurs et une aide financière pour les secours aux victimes des mines, et il a versé 1,5 million de dollars au Service d'action antimines des Nations Unies (UNMAS) afin qu'il fasse dans ce pays un sondage de niveau 1 qui sera bientôt terminé. Au total, l'apport canadien à ce jour dépasse 1,9 million de dollars.

Le programme canadien d'aide aux victimes comprend deux projets financés par l'ACDI et coordonnés par des ONG -- ADSA Canada et Alternatives Canada. Les deux projets visent à permettre aux victimes gravement handicapées de mener une vie productive dans leur milieu au moyen de programmes de sensibilisation aux handicaps causés par les mines terrestres, de soins à domicile pour les victimes et de formation des professionnels de la santé afin qu'ils puissent répondre aux besoins particuliers des survivants. L'ADSA collabore également avec l'UNMAS à la collecte de données sur les victimes dans le cadre du sondage de niveau 1.

À l'avenir, la participation canadienne au Yémen se concentrera vraisemblablement sur l'aide aux victimes.

Kosovo : Réflexions sur un nouveau modèle de collaboration

— suite de la page 9

et des divers organismes de l'ONU. On pouvait aussi attribuer aux ONG un secteur géographique où elles trouvaient des partenaires naturels. Ainsi, le plus important des groupes canadiens s'est vu attribuer la municipalité de Glogovac, à l'intérieur du secteur de responsabilité du Groupement tactique de l'infanterie légère Princess Patricia, placé sous le commandement britannique de la KFOR.

Cette façon de regrouper les partenaires a facilité la coordination entre les camps de démineurs civils et militaires. Le CCAM a adopté la même approche dans l'attribution des secteurs de responsabilité aux organisations de déminage et de sensibilisation aux mines, ce qui a facilité la coopération et la coordination avec la KFOR au niveau régional. Il reste néanmoins que la répartition des organismes de déminage et, plus tard, d'alerte au danger des mines était inégale, à la fois géographiquement et dans le temps. Certaines organisations cherchaient parfois à concentrer leur aide sur une région particulière du Kosovo, et les dirigeants du CCAM ont dû faire preuve de tact pour convaincre certains donateurs de les autoriser à réorienter leurs ressources vers d'autres régions où les besoins étaient pressants.

Le CCAM du Kosovo a vite pris de l'ampleur et a pu exercer une action efficace beaucoup plus rapidement que ne l'ont fait des centres d'action antimines dans d'autres régions du

monde. Malgré cela, il n'a pas pu grandir assez vite pour contrôler les détails des activités de déminage et de neutralisation des explosifs et munitions ou des activités de sensibilisation aux mines dans toutes les régions du Kosovo. La solution a consisté à adopter un « partenaire principal » dans chacune des cinq régions correspondant aux cinq secteurs des brigades multinationales de la KFOR placées sous le commandement de l'OTAN.

Les partenaires principaux agissaient à titre de coordonnateurs régionaux de l'action antimines. De cette façon, une demande d'aide ne passait pas par le bureau central à Pristina avant d'être transmise à une ONG qui se trouvait à proximité du lieu d'où venait la demande. Cette façon de procéder était d'autant plus importante que les outils de communication de base, comme les téléphones, étaient quasi inexistantes en dehors des cercles militaires tout au long de l'année 1999.

À la fin de la saison de déminage, il était devenu évident que les techniques de coordination décrites ci-haut avaient porté fruit sur le terrain. Déjà, à la mi-août, on pouvait voir que cette stratégie s'était avérée efficace. Les opérations commençaient déjà à fonctionner très bien. En établissant ces rapports entre les acteurs, on leur a permis de mieux se connaître et de se faire davantage confiance, ce qui a favorisé la coordination encore davantage.

— Lieutenant-colonel Normand Levert

Mission d'évaluation de l'action antimines en Thaïlande

Une délégation organisée par le Canada a séjourné en Thaïlande du 29 novembre au 9 décembre 1999 dans le but d'évaluer le rôle du Centre d'action antimines qui vient d'y être créé et de faire des recommandations en vue du renforcement des ressources en déminage humanitaire.

Le colonel Chip Bowness en compagnie du général Teeradej Meepien.

La Thaïlande, signataire de la Convention d'Ottawa, partage avec ses quatre voisins des frontières infestées de mines terrestres qui sont l'héritage de plusieurs décennies de conflits régionaux. Les forces armées ont déjà effectué un travail de déminage le long des frontières et la Thaïlande a prêté des ingénieurs et des chiens en contribution aux efforts de déminage entrepris au Cambodge, mais il lui faudra sans doute obtenir une aide internationale pour satisfaire aux normes humanitaires du déminage.

La délégation était dirigée par le colonel Chip Bowness, attaché militaire du Canada à Séoul, qui était accompagné de George Fox et Chalermluck McCracken. Tous trois possèdent une vaste expérience de l'action antimines au Cambodge. La mission a été bien accueillie et a bénéficié du soutien voulu. Dans le cadre de son évaluation, l'équipe a eu des entretiens francs et productifs avec le général Teeradej Meepien, secrétaire permanent à la défense, en sa capacité de président du Comité national d'action antimines.

La délégation a également rencontré des représentants du ministère thaïlandais des affaires étrangères, des

donateurs intéressés, du PNUD et des ONG locales. Elle a également eu des entretiens avec le sous-comité thaïlandais de la coopération internationale et de l'application de la Convention d'Ottawa.

Le rapport de la mission sera bientôt prêt; il devrait aider la Thaïlande à continuer de progresser vers la mise en place d'un programme de déminage humanitaire qui réponde aux normes internationales.

Colombie : L'engagement envers la sensibilisation aux mines

Pour aider la Colombie à renforcer l'engagement qu'elle a pris dernièrement envers la Convention d'Ottawa, le Canada verse une contribution de 100 000 dollars à la campagne menée par l'UNICEF dans ce pays pour sensibiliser davantage les populations locales aux dangers des mines terrestres.

Bien que la Colombie n'ait pas encore adhéré officiellement à la Convention, le président Andrés Pastrana a profité d'une visite récente du ministre des Affaires étrangères du Canada, Lloyd Axworthy, pour signer la loi portant ratification du traité par son pays.

« Nous nous sommes engagés à

« Nous nous sommes engagés à détruire d'ici 10 ans toutes les mines antipersonnel posées dans les régions contrôlées par l'État »

détruire d'ici 10 ans toutes les mines antipersonnel posées dans les régions contrôlées par l'État », a déclaré le président Pastrana à la cérémonie de signature du 14 janvier.

Le projet de sensibilisation aux dangers des mines coordonné par l'UNICEF vise à prévenir les accidents dans 18 provinces colombiennes, à aider à repérer les mines qui menacent les zones habitées et à favoriser la réadaptation des victimes. Le projet est mis en œuvre par trois organisations locales qui s'efforceront de respecter les normes internationales fixées en la matière par l'UNICEF, l'agence de référence de l'ONU dans ce domaine.

Du 8 au 11 décembre, les Scouts de Colombie ont lancé une campagne de sensibilisation ciblée sur les enfants. Dans le cadre de cette activité, 150 scouts ont fait participer 500 autres enfants à des scénarios destinés à les amener à reconnaître les mines terrestres et les dangers qu'elles présentent, et à adopter

suite à la page 12

Colombie

– suite de la page 11

des stratégies pour les éviter et signaler leur emplacement. Cet exercice sera répété dans plusieurs provinces au cours des prochains mois.

Le groupe Kiwanis a effectué un sondage national auprès de survivants d'explosion de mines et publiera ses conclusions dans un livre illustré au moyen de cartes géographiques. Cet organisme caritatif prépare également le lancement d'une vidéo qui s'adresse aux jeunes et qui a pour thème le problème des mines antipersonnel en Colombie, réalisée avec le concours de Warner Brothers et de Cine Colombia. La vidéo a pour but de sensibiliser les jeunes au problème des mines et de recueillir des fonds pour financer le travail que le Kiwanis accomplit auprès des enfants blessés par les mines.

Le troisième volet du programme de sensibilisation est un projet entrepris par le ministère colombien des communications en vue d'amener les stations de radio communautaires des régions concernées à diffuser à l'intention des populations locales un message d'alerte aux dangers des mines terrestres. Le ministère a également établi des liens avec la Campagne colombienne pour l'interdiction des mines terrestres, qui vient d'être créée.

Le Canada soutient cette initiative afin d'encourager la ratification de la Convention d'Ottawa et d'aider la Colombie à respecter ses obligations. Le programme de sensibilisation s'accorde par ailleurs avec les priorités énoncées par la communauté internationale dans le but de maximiser les interventions antimines des pays qui s'efforcent de mettre fin à un conflit interne et de favoriser le développement pacifique.

Don d'un million de dollars au Fonds slovénien d'affectation spéciale

En décembre dernier ont été prises les dernières dispositions en vue du versement par le Canada d'une somme d'un million de dollars au Fonds slovénien d'affectation spéciale (FSAS), qui contribue au financement de l'action antimines en Bosnie, au Kosovo et en Croatie.

À la suite des conflits qui ont ravagé les Balkans ces dernières années, la région se trouve infestée de mines terrestres qui continuent de tuer les gens et d'entraver les efforts de reconstruction après le retour de la paix.

Outre que cette somme s'ajoute aux engagements déjà pris par le Canada envers l'action antimines dans les Balkans, plusieurs raisons justifient cette contribution au FSAS. D'une part, les États-Unis versent au FSAS un montant égal à chacune des contributions qu'il reçoit, de sorte que la somme versée par le Canada est en fait doublée. D'autre part, la collaboration avec la Slovaquie renforce la coopération régionale en ce qui concerne l'action antimines et confirme l'intégration de ce pays au sein de la communauté mondiale de l'action antimines.

La contribution du Canada provient du Fonds canadien contre les mines terrestres, doté de 100 millions de dollars, dont on a annoncé la création en décembre 1997, et d'un autre fonds de 100 millions destiné à financer la reconstruction des Balkans, annoncé en novembre 1999. L'ACDI fournira 60 % du financement et le MAECI, 40 %.



Carol Hart/CIDA

Déminage en Bosnie.

Répartition régionale de la contribution d'un million de dollars

Bosnie : 300 000 \$

Kosovo : 500 000 \$

Croatie : 200 000 \$

CIMT : sensibilisation et ratification

Le 3 décembre 1999 était une date importante sur le calendrier de la Campagne internationale pour interdire les mines terrestres (CIMT). Le deuxième anniversaire de la signature de la Convention d'Ottawa a été souligné dans divers pays : pièces de théâtre et parties de basketball entre des équipes de joueurs handicapés en Angola, expositions en Corée du Sud, matches de hockey spéciaux aux États-Unis... On a en outre inauguré le lancement sur le Web de la base de données internationale Landmine Monitor, qui se trouve à l'adresse suivante : www.lm-online.org

Une deuxième conférence internationale sur les mines terrestres s'est tenue du 5 au 7 décembre à Tbilissi, capitale de la Géorgie. Consacrée à l'examen de cette question du point de vue de la région du Caucase (« Toward a Mine-Free Future: Outlook from the Caucasus on Landmines »), la conférence était organisée par deux organismes membres de la CIMT, soit l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire et

la Campagne géorgienne pour l'interdiction des mines terrestres.

Des membres européens de la CIMT ont rencontré des participants au Sommet de l'Union européenne à Helsinki, le 10 décembre, pour promouvoir les objectifs de la Campagne, et ont assisté à la rencontre Agenda 2000 des citoyens, une tribune ouverte favorisant le dialogue entre la société civile et les institutions européennes.

La CIMT a maintenu son engagement envers le programme de travail intersessionnel établi à Maputo lors de la première réunion des États parties, en participant activement à la première série de rencontres. L'organisme Human Rights Watch a produit une fiche d'information et un communiqué sur le Landmine Monitor pour le début de la réunion consacrée aux stocks de mines. À la suite des renseignements et commentaires qui lui ont été communiqués au cours de la rencontre, Human Rights Watch a publié une version révisée de la fiche d'information (intitulée « Antipersonnel Landmine Stockpiles and Their Destruction »), qui est diffusée sur le site Web de la CIMT à l'adresse suivante : <http://www.icbl.org/lm/1999/stockdestr.htm>

Avant la réunion consacrée aux progrès de la mise en application de la Convention d'Ottawa, la CIMT a adressé des lettres à tous les États parties et signataires pour leur faire connaître les

Les Angolais célèbrent le deuxième anniversaire de la signature de la Convention d'Ottawa.

questions qui lui tenaient le plus à cœur dans le contexte de cette réunion. Toutes les questions auxquelles la CIMT attachait une importance prioritaire ont éventuellement figuré à l'ordre du jour de la rencontre et un représentant de la CIMT a fait un exposé sur chacune d'elles. Des progrès importants ont été réalisés en ce qui a trait à plusieurs questions clés. Human Rights Watch a fait circuler deux nouvelles fiches d'information – « Anti-vehicle Mines with Anti-handling Devices » et « Mine Ban Treaty Transparency Reporting » – qui se trouvent sur le site Web de la CIMT à l'adresse <http://www.icbl.org/lm/1999/factsheets.htm>.

La première réunion des États parties à la Convention sur certaines armes conventionnelles (Protocole modifié II) s'est déroulée du 15 au 17 décembre. Au cours de la réunion, la CIMT a de nouveau invité tous les gouvernements à adhérer à la Convention d'interdiction des mines terrestres. Elle a tout particulièrement critiqué le fait que les deux parties au conflit de la Tchétchénie continuent d'utiliser des mines antipersonnel.

Du 31 janvier au 2 février 2000, le Landmine Monitor a réuni à Bruxelles la centaine de chercheurs de son réseau afin de préparer son deuxième rapport annuel sur les progrès accomplis dans la mise en application de la Convention d'Ottawa.

Action Alert, une campagne menée actuellement par la CIMT, est axée sur la ratification universelle de la Convention. La CIMT cherche toujours à obtenir qu'au moins 100 pays l'aient ratifiée d'ici le 1er mars 2000. De concert avec l'UNICEF et le Comité international de la Croix-Rouge, elle a entrepris une campagne épistolaire en vue d'exhorter tous les signataires à ratifier la Convention avant cette date. Dans diverses capitales à travers le monde, des participants à la campagne se rendront dans les ambassades de pays signataires choisis pour y célébrer le premier anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention.

— Liz Bernstein, CIMT

NOUVEAU CENTRE DE RESSOURCES :
ICBL Resource Centre
 P.O.Box 5564
 Sana'a YEMEN
 Tél. : (+967) 1 218672
 Téléc. : (+967) 1 206263
 Courriel : resource@icbl.org
<http://www.icbl.org/>



Les militants convergent sur la capitale de l'Iowa

Les 7 et 8 janvier 2000, des participants aux campagnes internationales, nationales et locales pour l'interdiction des mines se sont rencontrés à Des Moines, capitale de l'Iowa, pour y tenir une série d'événements médiatiques et d'activités de mobilisation populaire.

Ce rassemblement, auquel participaient notamment les co-lauréats du Prix Nobel de la paix, Jody Williams et Tun Channereth, ainsi que le général Robert Gard,

conseiller militaire auprès de la Vietnam Veterans of America Foundation, et Ken Rutherford, co-fondateur du Landmine Survivors Network, avait pour but de faire pression sur tous les candidats à la présidence des États-Unis afin qu'ils prennent vigoureusement parti en faveur de la Convention d'interdiction des mines terrestres.

Les candidats et les journalistes ont passé beaucoup de temps dans l'Iowa avant les « caucus » de cet État, qui ont eu lieu le 24 janvier, de sorte que les militants ont pu renseigner un public attentif au sujet des mines terrestres et exiger que les candidats se prononcent sur cette question.

À son arrivée à Des Moines le 6 janvier, dans le cadre de la campagne précédant les caucus du 24, le sénateur Bill Bradley, candidat démocrate, s'est prononcé publiquement en faveur de la Convention d'Ottawa; il a déclaré que, s'il était élu, il la signerait.

Le sénateur Tom Harkin de l'Iowa et Tun Channereth, militant de la CIMT, avec une affiche de la campagne contre les mines.

Le rassemblement de Des Moines visait aussi à attirer l'attention sur les activités du groupe Iowans to Ban Landmines, un organisation locale née grâce au concours de l'organisation Médecins pour les droits de l'homme et de la campagne américaine pour interdire les mines (USCBL).

Iowans to Ban Landmines a recueilli 2 000 signatures sur des pétitions demandant instamment à tous les prétendants à la présidence d'appuyer la Convention d'Ottawa; son comité de direction se compose de 40 personnalités de l'Iowa venant de tous les horizons politiques.

Les membres du groupe et leurs collègues de l'USCBL et de la CIMT ont rencontré le comité de rédaction du quotidien *Des Moines Register* et donné, le 7 janvier, une conférence de presse devant un parterre nombreux. À cette occasion, ils avaient reproduit un champ de mines qui ressemblait à un champ de maïs de l'Iowa, mais qui était entouré d'un ruban et de panneaux sur lesquels on lisait « Danger Mines! ».

Le maire par intérim de Des Moines, Christine Hensley, a remis à Jody Williams et à Tun Channereth les clés de la ville, et le gouverneur de l'Iowa, Thomas Vilsack, a proclamé le samedi 8 janvier Jour de sensibilisation aux mines. L'agence Associated Press a publié au sujet de la rencontre un long article qui a été repris par le *Des Moines Register* et par d'autres journaux de l'Iowa les 8 et 9 janvier.

Le 8 janvier, quelque 65 militants de l'Iowa se sont joints à ceux de la CIMT et de l'USCBL pour un atelier donné à l'Université de Des Moines. Darryl Toews, un Jeune Ambassadeur canadien pour l'action contre les mines antipersonnel, et des représentants du groupe Minnesotans to Ban Landmines ont participé à l'atelier en compagnie de Jody Williams, Robert Gard, Ken Rutherford et Tun Channereth, ainsi que des organisateurs de Médecins pour les droits de l'homme.

— Holly Burkhalter, directrice de la défense des droits, Médecins pour les droits de l'homme



Iowa : Un Jeune Ambassadeur sur la scène internationale

Les 7 et 8 janvier 2000, j'ai eu le privilège de représenter le mouvement canadien à l'atelier de la Campagne pour interdire les mines terrestres qui avait lieu à Des Moines, dans l'État de l'Iowa.

Cet atelier, qui portait sur le débat des candidats démocrates à la présidence des États-Unis, offrait une occasion idéale de

faire connaître le Programme des Jeunes Ambassadeurs pour l'action contre les mines antipersonnel et de le proposer comme un modèle qui pouvait être adapté aux besoins de la campagne américaine. J'ai fait part à des militants de l'Iowa, du Minnesota et d'autres États du travail d'information fait par les Jeunes Ambassadeurs canadiens et du succès de nos efforts en vue d'amener les jeunes à participer à la lutte antimines.

Le rassemblement de Des Moines m'a aussi donné l'occasion de rencontrer des

personnes qui jouent un rôle essentiel au sein de la CIMT, y compris Jody Williams et Tun Channereth, co-lauréats du Prix Nobel de la paix en 1997 et ambassadeurs internationaux de la CIMT. Tous deux ont adressé des messages personnels d'encouragement et de soutien aux jeunes Canadiens qui veulent aider à mettre fin à la menace que représentent les mines terrestres.

Je suis rentré au Manitoba plus convaincu que jamais que je participe à un vaste mouvement international.

— Darryl Toews, Jeune Ambassadeur pour l'action contre les mines antipersonnel – Manitoba/Saskatchewan



Darryl Toews en compagnie de Jody Williams.



Emmylou Harris en concert.

Jeff Kan Lee/Santa Rosa Press Democrat

En Californie, la musique au service de la lutte antimines

Pendant les cinq premiers jours de décembre, on s'est servi de la musique pour attirer l'attention sur la Campagne pour interdire les mines anti-personnel en Californie.

Des auteurs-compositeurs interprètes légendaires comme Emmylou Harris, Kris Kristofferson, Mary Chapin Carpenter et le Canadien Bruce Cockburn se sont produits devant des salles combles et ont été salués par des tonnerres d'applaudissements durant la tournée de concerts donnés dans cinq villes pour promouvoir la campagne pour un monde sans mine (Campaign for a Landmine Free World), parrainée par la Vietnam Veterans of America Foundation (VVAFF).

Le consulat général du Canada à Los Angeles a collaboré avec la VVAFF pour promouvoir les concerts et obtenir la présence de membres influents des communautés locales à ces manifestations. À chaque concert, le président de la VVAFF, Bobby Muller, a parlé des effets atroces des mines terrestres et du leadership dont le Canada a fait preuve pour réaliser un accord international en vue de les interdire.

Le consul général du Canada, la très honorable Kim Campbell, a offert un déjeuner à la fin de la tournée, le 6 décembre, afin de marquer le deuxième anniversaire de la signature de la Convention et de rendre hommage au sénateur américain Patrick Leahy et au ministre canadien des Affaires étrangères Lloyd Axworthy pour les qualités de leadership dont ils ont fait preuve dans la campagne contre les mines.

Diverses personnalités représentant des groupes religieux, des organismes de défense des droits de la personne et le monde du spectacle, ainsi que des responsables des affaires publiques et de la politique étrangère, étaient présents. Répondant aux commentaires élogieux du sénateur Leahy sur le rôle joué par le Canada, et notamment par le ministre Axworthy, l'ambassadeur pour l'action antimines, Daniel Livermore, a attiré l'attention des convives sur l'apport généreux des États-Unis aux efforts de déminage. Il a également souligné qu'il fallait considérer la Convention d'Ottawa comme un point de départ plutôt que comme une fin en soi, puisqu'il reste encore à obtenir qu'elle soit ratifiée et mise en application par tous les pays du monde.

— Jerry Kramer, consulat général du Canada, Los Angeles

Progrès des travaux en vue de l'application de la Convention – réunion du CPE

Le 10 janvier 2000, le Canada et l'Afrique du Sud ont inauguré la première réunion du comité permanent d'experts (CPE) sur l'état général des travaux relatifs à l'application et au fonctionnement de la Convention d'Ottawa (cinquième comité). Ce comité est l'un des cinq CPE mis sur pied à la première réunion des États parties, qui s'est tenue en mai 1999 dans le cadre du programme de travail intersessionnel, afin de cerner les problèmes pratiques posés par la mise en application de la Convention d'Ottawa, et d'y apporter une solution.

Des représentants d'environ 30 États parties et de 10 États non parties se sont réunis à Genève pendant deux jours avec des représentants des organisations internationales et des ONG concernées.

Les délégués ont d'abord passé en revue les progrès réalisés du point de vue des objectifs du programme intersessionnel, puis ils ont discuté de l'établissement et de la présentation de rapports aux termes de l'article 7 de la Convention, ainsi que des stocks conservés aux fins de formation, des mesures prises par les États parties pour appliquer l'interdiction des mines et en assurer le respect, de la question des définitions liées à la Convention et des efforts en vue d'en obtenir la ratification par tous les pays de la planète.

La rencontre a notamment débouché sur un accord visant à rechercher des moyens d'élargir la participation aux travaux intersessionnels et d'accroître l'efficacité de ces derniers. Les coprésidents de la réunion, c'est-à-dire le Canada et l'Afrique du Sud, présenteront des recommandations à ce sujet lors de la prochaine réunion

du cinquième comité, qui se tiendra en mai. Les participants ont par ailleurs appuyé vigoureusement l'idée que toutes les parties devraient multiplier les efforts en vue de réaliser l'adoption et la ratification universelles de la Convention, et à court terme ils ont convenu de chercher à obtenir la centième ratification d'ici le 1^{er} mars 2000. Les participants ont été invités à unir leurs efforts pour convaincre d'autres pays de ratifier la Convention.

À la suite d'un débat déclenché par la CIMT au sujet du nombre de mines antipersonnel conservées aux fins de formation, on a recommandé d'encourager les États parties à donner des précisions, lors de la réunion de mai 2000, sur ce qu'ils entendent faire des stocks de mines.

Les États parties qui n'ont conservé aucun stock à cette fin ont été invités à donner leur point de vue sur cette question.

La CIMT et le Comité international de la Croix-Rouge ont demandé pourquoi si peu d'États parties ont adopté des lois relatives aux mesures en vue d'appliquer la Convention. On a encouragé les États parties à fournir plus

de précisions sur la stratégie qu'ils entendent mettre en place et sur les institutions nationales qui sont ou seront chargées de l'exécuter.

Un document distribué par la CIMT a également déclenché un débat

animé sur l'article 2, consacré aux définitions. Ce document soulevait des questions quant aux définitions des dispositifs de piégeage et des mines anti-véhicules, ainsi que quant à la présence de mines étrangères stockées sur le territoire d'États parties et à l'interprétation que certains États parties donnaient de la Convention. Les coprésidents mèneront des consultations officielles pour déterminer s'il convient de constituer un groupe d'experts qui se pencherait sur les problèmes de définition.

La réunion s'est terminée par des discussions sur la planification d'un certain nombre d'aspects de la deuxième réunion des États parties, qui aura lieu à Genève du 11 au 15 septembre 2000.

TRAVAUX INTERSESSIONNELS : Coordination de la mise en application de la Convention

Le programme de travail intersessionnel, qui a été arrêté à la première réunion des États parties, prévoit deux réunions des cinq comités permanents d'experts (CPE) entre les réunions des États membres, les thèmes à traiter étant les suivants :

- le déminage;
- l'aide aux victimes, la réintégration socio-économique et l'alerte aux dangers des mines;
- la destruction des stocks;
- les technologies à utiliser dans l'action antimines; et,
- l'état général des progrès et le fonctionnement de la Convention.

On trouvera des documents relatifs au programme intersessionnel sur le site Web du Centre international de déminage humanitaire, à l'adresse suivante : www.gichd.ch

Rapport du CPE sur la destruction des stocks

Il est essentiel de détruire les stocks de mines terrestres si on veut en arriver à interdire leur emploi. Seule l'élimination des stocks peut garantir que ces mines ne seront plus jamais utilisées contre des civils innocents. La destruction des stocks représente aussi une façon rentable d'utiliser les ressources de l'action antimines, car il coûte jusqu'à mille fois moins cher de détruire les mines avant qu'elles ne soient enfouies dans le sol que ce n'est le cas dans les opérations de déminage.

Il est difficile d'estimer le nombre des mines antipersonnel qui sont stockées à l'heure actuelle parce qu'elles sont sous le contrôle des forces militaires et que leur nombre est secret pour des motifs de sécurité nationale. Les chiffres avancés vont jusqu'à 250 millions d'engins. Quoiqu'il en soit, compte tenu du manque d'information sur le nombre et la composition des stocks nationaux, il revient aux États de coordonner les efforts de destruction, de concert avec des ONG intéressées, des experts techniques et des organisations du secteur privé.

La première réunion du CPE sur la destruction des stocks a eu lieu les 9 et 10 décembre 1999, à Genève. C'était la première fois qu'une rencontre internationale de cette ampleur était consacrée à cette question. Les discussions initiales ont donc porté sur le choix des priorités

de la communauté internationale et sur les mesures concrètes qui permettront de détruire les stocks plus rapidement, plus efficacement, sans danger et sans nuire à l'environnement. Les aspects suivants ont été mis en lumière :

- il faut veiller à ce que les États respectent leurs obligations relativement à la destruction de leurs stocks, conformément à l'article 4 de la Convention;
- il faut aider les États à avoir accès aux technologies et techniques qui faciliteront la destruction de leurs stocks;
- la transparence, la surveillance et

la vérification sont des éléments nécessaires du processus de destruction.

Plusieurs initiatives concrètes ont été proposées : la création de groupes de travail techniques chargés d'examiner des questions particulières; la diffusion la plus large possible des données scientifiques et techniques pertinentes (probablement par le biais d'un site Web spécial); la coordination des démarches politiques entreprises en vue de sensibiliser l'opinion publique mondiale à la nécessité de détruire les stocks; la mise en place de mécanismes permettant d'apparier les pays donateurs et les États qui ont besoin d'aide pour détruire leurs stocks.

La prochaine réunion du CPE aura lieu en mai 2000. Les participants chercheront à déterminer les résultats concrets qui pourront être présentés à la deuxième réunion des États parties à la Convention d'Ottawa, en septembre 2000.



M. Wareham/C&I

LES STOCKS DE MINES : Bilan mondial

D'après les chiffres publiés par la CIMT en décembre 1999, 17 millions de mines antipersonnel stockées ont été détruites, et il en reste quelque 250 millions réparties dans 105 pays.

Pays qui ont détruit tous leurs stocks :

Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, El Salvador, France, Hongrie, Irlande, Luxembourg, Mali, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni, Suisse.

Pays qui ont récemment annoncé qu'ils avaient enregistré des progrès :

Croatie, Espagne, Italie, Japon, Jordanie, Mozambique, Nicaragua, Slovénie.

SCE